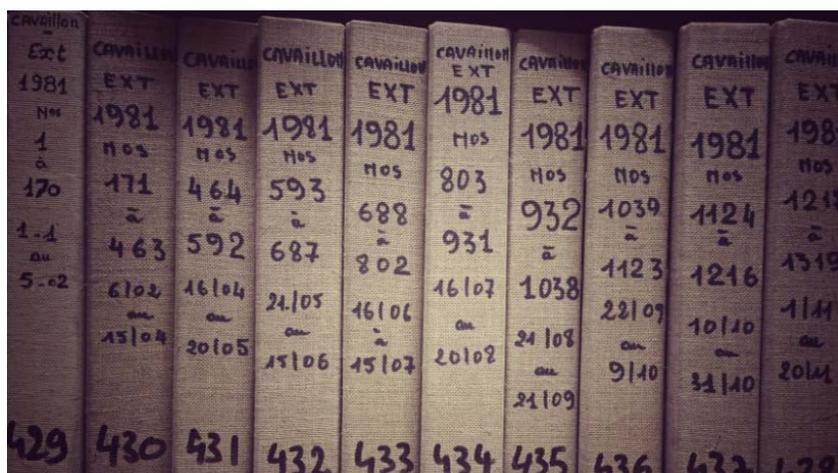


Les inventaires des bureaux de l'enregistrement en ligne !



ACTUALITÉ DU 16/12/2015

INVENTAIRE

Découvrez les archives des dix-sept bureaux de l'enregistrement en Vaucluse conservées dans nos fonds, de la Révolution à nos jours

En matière de contrôle des actes, le décret des 5-19 décembre 1790 supprime les multiples droits d'Ancien Régime et instaure une formalité unique, l'enregistrement, pour la perception de droits au profit du Trésor public sur les actes et les mutations de biens. Cette formalité a également une nature juridique : elle a pour effet de constater l'existence et la date des actes qui y sont soumis.

En plus de deux cents ans, les bureaux de l'enregistrement ont connu de nombreuses mutations. Dix-sept bureaux furent ainsi créés à l'époque révolutionnaire, et l'on n'en compte aujourd'hui plus que quatre à Apt, Avignon, Carpentras et Cavaillon.

Explorez les différents inventaires avant de venir consulter les documents en salle de lecture. Afin de faciliter la préparation de vos recherches, les tables des successions et absences ont été mises en ligne pour la période 1850-1983. Ces tables sont une source importante de l'histoire familiale, donnant accès à des actes tels que les déclarations de succession. Vous pouvez accéder aux images par l'intermédiaire des inventaires de chaque bureau de l'enregistrement.

Consulter l'inventaire du bureau de l'enregistrement pour :

Apt, Avignon, Bollène, Bonnieux, Cadenet, Carpentras, Cavaillon, Gordes, Isle-sur-la-Sorgue, Malaucène, Mormoiron, Orange, Pernes-les-Fontaines, Pertuis, Sault, Vaison-la-Romaine, Valréas

III. :

Série de registres du bureau de l'enregistrement de Cavaillon © AD Vaucluse